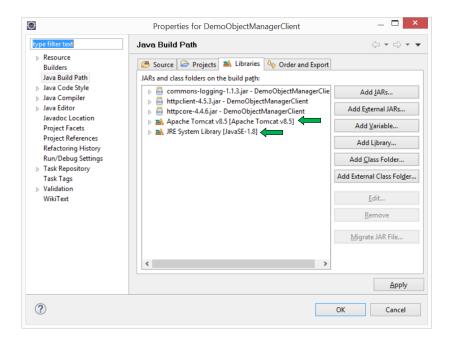
h e g

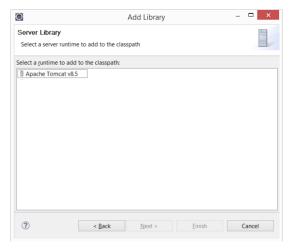
Haute école de gestion Genève

Java REST - Vérification du buildpath

- Dans le buildpath de l'application (buildpath/configure buildpath), vérifier que
 - o la version de Tomcat référencée correspond à celle qui est installée.
 - o La version de JRE référencée correspond à celle qui est installée



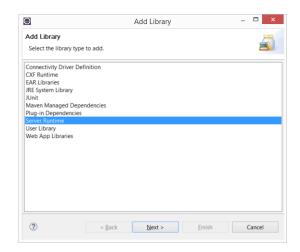
• Si ce n'est pas le cas pour Tomcat (unbound), modifiez-là en double cliquant la ligne correspondante et sélectionnez le serveur Tomcat installé. Exemple Pour 8.5 :

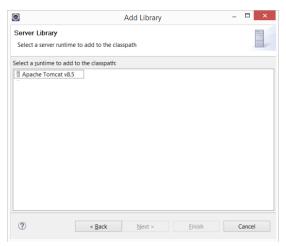


• S'il n'y a pas de référence sur une librairie Tomcat dans le buildpath, ajoutez-la en cliquant sur « Add Library... » puis « Server Runtime », puis « Next », et sélectionnez le serveur Tomcat installé. Exemple Pour 8.5 :

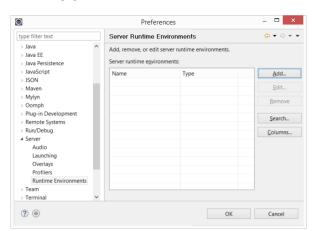
h e g

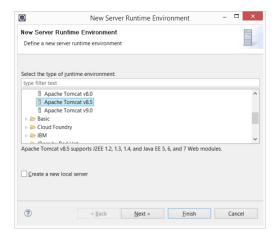
Haute école de gestion Genève



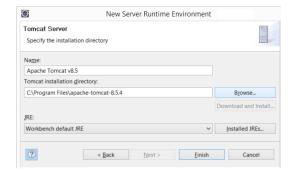


 Si votre version de Tomcat n'est pas présente dans la liste des serveurs (ou s'il n'y a aucun serveur listé) revenez dans l'environnement et cliquez sur « Windows/ preferences » puis « Server/Runtime Environments ». Ajoutez un serveur avec « Add... » et sélectionnez une version puis le directory d'installation. Exemple Pour 8.5 :





Puis avec « Next » sélectionnez le directory d'installation de Tomcat sur votre machine :

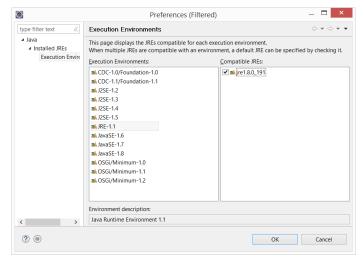


Finalement, vous pourrez ajouter une référence sur cette librairie comme indique ciavant.

h e g

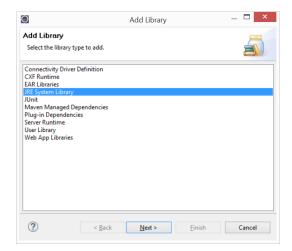
Haute école de gestion Genève

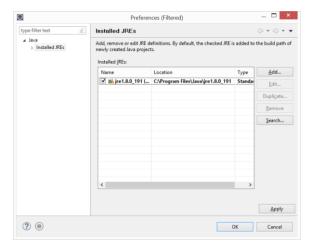
 Si la version du JRE n'est pas le bon, modifiez-le en double-cliquant sur la ligne correspondante puis en cliquant sur « environnement ». Exemple pour JRE 1.8 :



Alternativement, on peut choisir un « Alternate JRE » en cliquant sur « Installed JREs ».

Si aucune version du JRE n'est présente, il faut ajouter un path sur la version installée.
Pour cela, on clique sur « Add library » au niveau de l'écran du buildpath, puis « JRE Library system », « Next » et on choisit la JRE installée, ou on crée une nouvelle référence avec « Add... ». Exemple pour JRE 1.8 :





PhD/26.12.2018